



COMMISSION FEMININES

Réunion du Lundi 06 Mai 2024

Procès-verbal n ° 654

Présents : Elodie Diasparra Jacques Issartel

Excusés : Diane Applanat, Lucie Mathieu, Thierry Truwant, Gérard Bouat, Laurie Strappazon

Courriers : NIVOLAS TSC, REVENTIN, LA SURE, GUC, BOURBRE, GAPS, FFNI, DRUMETTAZ-MOUXY, THIERRY TRUWANT, 2 ROCHERS, PAYAS D'ALLEVARD, NIVOLET, CHARTREUSE GUIERS, MOIRANS, LA MOTTE SERVOLEX, ENT JSSG FCVG, VALLEE DE L'HIEU, CHARVIEU-CHAVAGNEUX, CLAIX, CROLLES, SAINT SIMEON DE BRESSIEUX ;

RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère

Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la PERIODE ROUGE.

RAPPEL : tout mail envoyé à la COMMISSION SPORTIVE ne sera pas traité.

F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seules sont autorisées à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducatrices/ éducatrices ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage à 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 est au nombre de 4 maximum.

TEMPS DE JEU

U13F : 2 X 30 min pause coaching 1min30 max à la 15^{ème} et 45^{ème}. / pause mi-temps 5 à 8 min

U15F : 2 X 35 min

U18F : 2 X 40 min
Séniors F : 2 X 45 min

TOUTES FOOT

Les actions des clubs au cours de la saison sont valorisées par la fédération

Pour avoir le dossier : [Toutes foot \(fff.fr\)](http://fff.fr)

Pour rappel, l'échéancier des dépôts des dossiers est le suivant :

- 5 mai pour les clubs.

Actuellement 3 clubs sont inscrits : le FFNI, ENTENTE FCVF/JSSG et EYBENS

RAPPEL

Pour tout problème concernant une rencontre du week-end merci de contacter, à partir du vendredi 12h, le référent renseigné en page d'accueil du site du district.

COUPES

SENIORS A 11 :

1/2^e : 19 Mai
Finale le 2 Juin

SENIORS A 8 :

1/2^e : 8 Mai
Finale le 2 Juin

U18F A8 :

1/2^e : 8 Mai
Finale le 1er Juin

U15F :

1/2^e : 8 Mai
Finale le 1er Juin

U13F

De nombreux résultats n'ont pas été retournés, merci de les envoyer au secrétariat ou à la Commission Féminines pour qu'ils soient saisis.

U18F A 11

Les plannings des plateaux ont été envoyés aux dirigeants concernés.

Pas de feuille de match à renvoyer !

Pensez à ne pas faire jouer vos u18F

SENIORS A 11

Montées descente :

En fin de saison 2023-2024, il y aura 1 descente de D1 à D2 et 2 montées de D2 à D1.

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

D3

27602807 – J14 : ENT JSSG FCVG – CLAIX 2 se jouera à 17h30

CHAMPIONNAT U 15F

D2

27615613 – J1 : PAYS D'ALLEVARD FC – FC NIVOLET le 22 Mai

27615630 – J6 : US CHARTREUSE GUIERS – PAYS D'ALLEVARD FC le 20 Mai à 16h

27615641 – J10 : BIEVRE FEMININ – SAINT QUENTIN FALLAVIER se jouera à Saint Siméon de Bressieux (match aller inversé)

D3

Poule D

27631169 – J9 : FC2A – FF ECHIROLLES le 18 Mai

CHAMPIONNAT U 13F

Niveau 2

27788345 – J6 : 2 ROCHERS – FC ECHIROLLES 2 le 18 Mai

REGLEMENT :

Concernant la loi 4, des clubs ont été sanctionnés la saison dernière et actuellement 2 clubs sont en commission de discipline.

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission de discipline

Jacques Issartel / Président
06 34 87 23 55